Accompagnement VAE des personnes placées sous main de justice dans le cadre du projet régional de VAE en détention

Objectif

La prestation vise à guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). L'accompagnement aide le candidat à la VAE à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier et prépare à l'entretien avec le jury de validation en vue de :

- la validation totale du diplôme
- la validation partielle du diplôme : obtention de « Blocs de compétences », appelés aussi « Unités d'enseignement (UE) » (il est possible de demander une attestation)

Contenu

La prestation s'organise en 3 phases :

Prestation de recevabilité :

- Information et étude de faisabilité de chaque projet
- Appui à la constitution des demandes de recevabilité VAE

Accompagnement des candidats :

- Analyse de l'expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles enrapport avec le diplôme choisi
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier de validation
- Suivi individualisé tout au long du parcours
- Préparation de l'entretien avec le jury.

Prestation d'assistance :

- Apporter l'appui au candidat dès notification de la recevabilité jusqu'au dépôt du dossier de validation
- Valoriser les nombreuses tâches réalisées par l'accompagnateur à la place des candidats en raison de son incarcération (recherche de documents, liens et échanges avec le RLE)
- Possibilité d'organiser un atelier supplémentaire en centre pénitentiaire si besoin.

Public

Public en situation d'incarcération, placé sous main de justice

Modalités pédagogiques

L'accompagnement s'organise pour des groupes de 3 à 6 candidats sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels en présentiel.

Par le biais de simulations, le candidat est préparé à l'entretien avec le jury.

Le candidat bénéficie d'un suivi individualisé.

Intervenant

Accompagnateur VAE habilité par l'éducation nationale

Modalités de validation

Le dossier de validation du candidat sera déposé par l'accompagnateur VAE sur l'espace numérique sécurisé de l'académie de Grenoble qui organisera le jury de validation.

Adaptation aux handicaps

Le GIP FIPAG s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques.

Identification des besoins dès l'étape de faisabilité

Service valideur

Ministère de l'Éducation Nationale

Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire

Durée

24 heures par candidat

Modalités et délai d'accès

Les candidats sont retenus selon les critères définis par le comité de pilotage du projet régional.

Démarrage possible dès la validation de la faisabilité. Entrées et sorties permanentes en fonction des places disponibles.

Tarif

Financement de la Direction des Services Pénitentiaires de Lyon (DISP)

Lieu et coordonnées

DAVA
5 rue Roland Garros
38320 Eybens
Tél : 04 56 52 46 60 - Eligible au CPF

Ce.dava@ac-grenoble.fr

Taux de satisfaction

100%

Taux de réussite

84% en 2025